

Chère Madame, cher Monsieur,

Quoi que l'on puisse en dire, il faut reconnaître que l'économie mondiale tourne encore à plein régime.

Aux États-Unis, les entreprises profitent grandement d'un allègement fiscal énorme. Parmi les entreprises dans lesquelles nous investissons, certaines se retrouvent au centre des dynamiques favorables ainsi créées. En effet, l'on assiste à une impressionnante course aux enchères au sein du secteur des médias ; les entreprises technologiques, pour leur part, engagent actuellement des investissements plus que conséquents ; enfin, chez d'autres sociétés américaines, il est aujourd'hui question de scission.

En Chine, le parti communiste fêtera son centenaire en 2021. L'économie chinoise, gérée de façon méthodique, continue à croître à un rythme de 5 à 6 %, ce qui amène annuellement des dizaines de millions de nouveaux consommateurs sur le marché. Là encore, la conjoncture est favorable à nos investissements réalisés auprès des géants du Web, des plateformes de vente en ligne et dans le secteur désormais florissant de l'aviation et du tourisme chinois.

Mais quelles conséquences pour l'économie européenne ? Le nombre toujours croissant de consommateurs asiatiques qui voyagent est une des raisons qui expliquent les beaux résultats de nos placements auprès d'entreprises actives dans le luxe ou le duty free. Certes, les chefs de file du vaste secteur technologique ne siègent pas en Europe, mais le Vieux Continent peut tout de même se targuer d'être considéré partout comme la première référence dans le secteur du luxe (notamment pour la mode et les automobiles).

C'est cette conjoncture mondiale encore dynamique qui a permis aux entreprises dans lesquelles nous avons investi pour vous de générer des résultats à nouveau satisfaisants. Pour l'instant, les investisseurs restent relativement calmes face aux différends commerciaux qui opposent les États-Unis au reste du monde, et ce malgré la volatilité croissante.

L'opinion générale estime qu'il s'agit là avant tout d'une tactique de négociation déployée par Trump et que celle-ci ne mènera pas à une guerre commerciale dans laquelle les États-Unis auraient, d'ailleurs, davantage à perdre qu'à gagner. De plus, gardons à l'esprit que de bons résultats d'entreprises annoncent une hausse des cours boursiers à long terme.

Comme vous le savez, nous avons constitué un portefeuille obligataire international très diversifié comprenant environ 35 % de titres libellés en dollars américains. La Banque centrale américaine continue à augmenter ses taux d'intérêt. Ainsi, le taux à 10 ans a augmenté cette année de 0,5 % pour atteindre 2,9 % ; depuis l'été 2016, ce taux a même grimpé d'1,5 % (voir graphique). Cette hausse a provoqué une baisse (temporaire) du prix de ces obligations. Face à cela, les investisseurs en euro que nous sommes aurai-ent peut-être raison de les envier. En effet, en Europe, nous sommes contraints d'investir dans des obligations dont les rendements fluctuent entre 0 et 1 % ou bien de laisser dormir notre argent sur un compte d'épargne qui ne rapporte rien. Il faut aussi ajouter que depuis son plus haut cours en mars de l'année passée, le dollar américain s'est tout de même déprécié de 10 % par rapport à l'euro.

Toutefois, bonne nouvelle pour notre portefeuille obligataire : cette conjoncture défavorable caractérisée par l'affaiblissement du dollar et l'augmentation des taux est maintenant derrière nous. La partie de votre portefeuille obligataire qui est concernée nous semble désormais très intéressante. En effet, celle-ci est composée d'un mélange de bons du Trésor américain (rendement d'environ 2,9 %) et d'obligations émises par des entreprises américaines (environ 4 %).

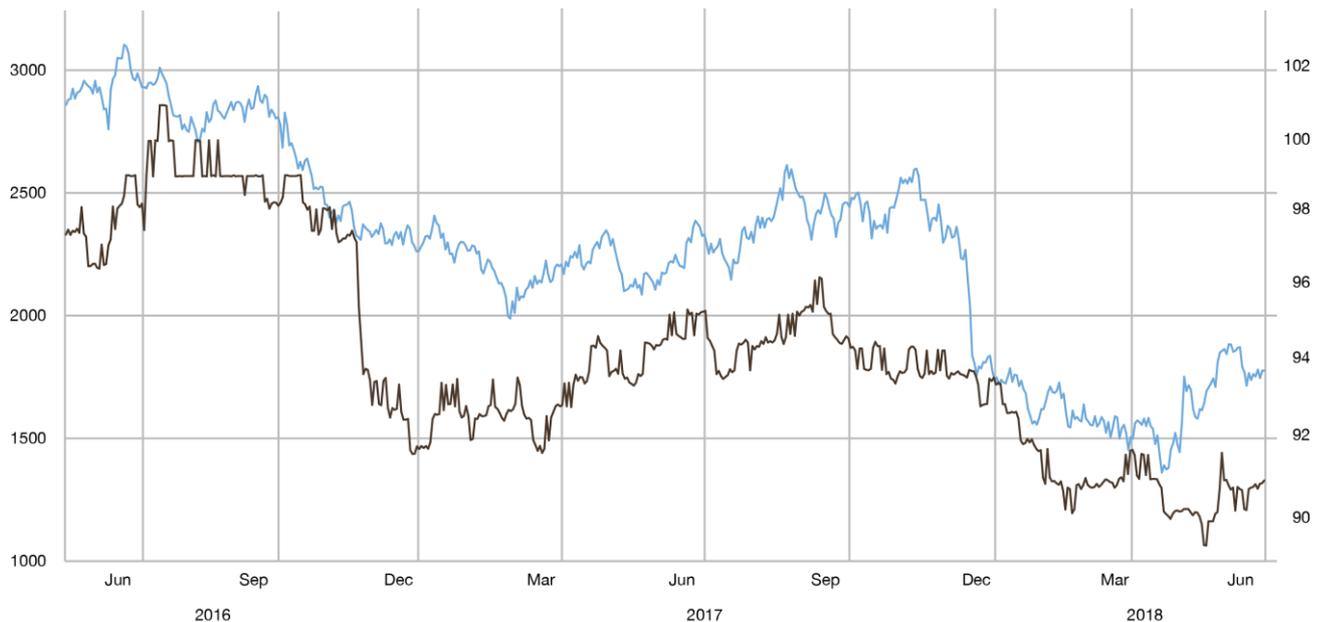
Concernant nos obligations en euro, il faut avant tout signaler que la BCE a confirmé cette année qu'elle mettrait un terme à ses rachats d'obligations, mais que les taux d'intérêt resteraient toutefois proches de 0 % jusqu'à fin 2019. Il en ressort donc que les Européens seront forcés de vivre encore tout un temps avec des taux très bas.

La différence de rendement entre nos placements en actions et ceux en obligations a été très prononcée ces dernières années. Depuis janvier 2014, nos placements en actions ont augmenté d'environ 40 %. En revanche, sur la même période, nos placements obligataires n'ont augmenté que de 12 %. Ceux-ci piétinent sur place depuis 3 ans déjà à cause des effets combinés de la hausse des taux d'intérêt (en dollars) et, plus récemment, de la dépréciation du dollar. Nous ne changeons donc pas le credo que nous avons défendu ces dernières années : investir en actions plutôt qu'en obligations. Cependant, pour la première fois depuis des années, nous voyons doucement mais sûrement réapparaître la possibilité de générer un certain rendement à partir de placements obligataires.

Indépendamment du fait que nous identifions à nouveau certaines opportunités d'investissement sur le marché obligataire, les obligations continuent à garder toute leur place au sein d'un portefeuille diversifié. En effet, elles garantissent un flux de revenus certain et constituent une forme de diversification et de protection en cas de remous sur les marchés financiers.

Comme vous pouvez le voir sur le graphique ci-dessous, en passant de 1,5 % à 3 %, le taux d'intérêt a fait chuter le prix de ce bon du Trésor américain (échéance en février 2026) de 102 % à 90 %. Sachant que cette obligation sera remboursée à 100 % en 2026, cette garantie d'une hausse de 10 % couplée à un coupon annuel d'1,6 % assurera à l'investisseur un rendement annuel de 3 % sur les 10 prochaines années.

Graphique (source : Bloomberg)



Enfin, il n'y a pas que la pérennité de nos rendements qui nous importe : la pérennité de la nature nous tient tout autant à cœur.

C'est pourquoi nous avons décidé de limiter autant que possible notre correspondance papier. Grâce à l'optimisation de nos services web, vous pourrez dorénavant consulter vos états de fortune en ligne en toutes circonstances, où et quand vous voudrez. C'est également par ce biais que nous vous communiquerons nos newsletters.

À partir de septembre 2018, si vous avez un accès à MyCapital, vous ne recevrez plus ces courriers par voie postale, sauf avis contraire de votre part.

Vous n'avez pas encore accès à MyCapital et vous souhaitez contribuer à la protection de la nature ? Alors contactez votre personne de référence ou envoyez-lui un courriel pour activer votre accès.

Nous espérons que la durabilité signifie autant pour vous que pour nous.

Cordialement,

La Direction de CapitalatWork Foyer Group

Disclaimer : Le présent document est une communication marketing. Ce document ne constitue ni un avis personnalisé, ni une proposition, ni une offre d'achat ou de vente portant sur des investissements qui y sont visés, ni une invitation à vous engager dans une quelconque stratégie de négociation. Son contenu repose sur des sources d'information réputées fiables. CapitalatWork, ne fournit aucune assurance, garantie ou représentation, qu'elle soit expresse ou implicite, quant à l'exactitude, l'adéquation ou l'exhaustivité des informations fournies. Les informations ici présentées sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'information contenue dans le présent document ne constitue pas du conseil en investissement. Les rendements du passé ne sont pas une garantie pour le futur. Pour plus d'informations sur les risques liés aux types d'instrument financier, veuillez prendre contact avec CapitalatWork. Avant de prendre une décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de vérifier si cet investissement est approprié compte tenu, notamment, de ses connaissances et de son expérience en matière financière, de ses objectifs d'investissement et de sa situation financière. Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, stockée dans un système d'extraction de données ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (mécanique, photocopie, enregistrement ou autre) sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur.